



Collecte des Bons de Financement Syndicaux 2016

Un énorme merci pour votre soutien renouvelé. Le résultat de la collecte des bons de financements syndicaux nous motive encore plus dans notre engagement.

Nous continuerons à être à vos côtés pour les négociations, la défense et l'accompagnement des salariés dans l'accélération du changement que connaissent AXA CS & AXA MATRIX

	Cadres	Non Cadres	Total	%
CFE-CGC	283	59	342	65.14
UDPA UNSA	132	51	183	34.86
	415	110	525	100

Encore merci pour votre confiance

L'équipe CFE-CGC de l'UES AXA CS & AXA Matrix

AVIS MOTIVE DE LA CFE-CGC SUR L'UNITE MANAGERIALE FRANCE

Lors du comité d'entreprise du 25 novembre dernier, la Direction d'AXA CS a présenté la nouvelle unité managériale France. Cette unité s'occupera de faire vivre et de développer les affaires en France sous l'égide d'un nouveau CEO France. Il s'adjoindra un comité exécutif (Comex) France avec des responsables pour la Souscription, les Sinistres, les Opérations d'Assurance, le Commercial, la Finance et enfin une responsable RH dédiée France.

Les 8 Directions Internationales actuelles continueront à rapporter au Directeur Général d'AXA CS.

Vos élus CFE-CGC notent que la Direction réaffirme, par cette nouvelle organisation, son ambition de progresser sur le marché français et sa confiance dans le potentiel des équipes pour arriver à développer les affaires. Dans le même temps, la Direction souhaite pouvoir également accélérer le développement de sa partie internationale et actionner tous les leviers de croissance en dehors de la France, pour atteindre les ambitions de sa revue stratégique en cohérence avec le plan Ambition 2020 du Groupe.

Le projet amène cependant son lot de questions et de remarques.

La CFE-CGC demande à la Direction quelle est la connexion de ce projet avec Ambition 2020 en termes de « Focus et Transform » demandé par le Groupe. En effet ce projet ressemble plus à un découpage qu'à une véritable transformation. La CFE-CGC se pose la question de ce que sera donc l'étape suivante et alerte la Direction sur la nécessité d'une transformation basée sur la communication et l'anticipation des changements.



La CFE-CGC remarque que les fonctions de CEO France et de « Directeur adjoint de la souscription » sont groupées. La Direction souligne que ce regroupement a été décidé dans un souci d'efficacité et afin de donner au CEO France le pouvoir et la légitimité nécessaires auprès des Clients.

Les métiers supports (IT principalement et Finance), sont représentés par des sponsors au sein de l'unité France. La CFE-CGC demande que la responsabilité de ces sponsors et le management transversal dans lequel ils vont éventuellement évoluer soient clairement définis. Elle demande également, en particulier pour l'IT, que les moyens alloués permettent de répondre aux besoins spécifiques de la France. **La CFE-CGC fait remarquer à la Direction que les entités UK et Allemagne disposent d'une direction informatique dédiée.**

La CFE-CGC note le rattachement de la communication interne au Head Office mais demande à ce qu'un sponsor France pour ce Département soit désigné afin de répondre à des besoins spécifiques en termes de Communication Interne sur ce périmètre.

Ce projet pourrait générer des créations de postes et donc des recrutements. **La CFE-CGC demande que ces postes soient ouverts prioritairement en interne** afin que les collaborateurs d'AXA CS puissent profiter d'opportunité d'évolution professionnelle. Les équipes RH devront être sollicitées sur ce sujet pour mettre en adéquation les souhaits des salariés et les besoins de l'entreprise.

La CFE-CGC rappelle que les salariés qui se verraient rattachés à un nouveau périmètre doivent être consultés à l'avance et, en cas de refus, demande que ces salariés puissent conserver leur poste actuel.

De la même manière, elle demande à ce que des passerelles soient mises en place entre les fonctions internationales et les fonctions locales France pour permettre à chacun d'avoir le choix en matière de périmètre d'affectation.

Bien entendu la CFE-CGC veillera à ce que l'accompagnement en termes de formation permette à chacun de trouver sa place en cas de changement de périmètre.

La CFE-CGC remarque que le terme « accès privilégié » est souvent utilisé dans la présentation du projet sans qu'il soit précisément défini. **Elle s'interroge à contrario sur le cas de ceux qui n'auront pas cet accès privilégié et demande à ce que les rôles et moyens des personnes concernées soient clairement déterminés.**

La CFE-CGC fait remarquer à la Direction que le département cadre de vie a une activité essentiellement Française et se pose la question de son rattachement au Head Office en parallèle d'un pilotage effectué par la RH France. Dans le même ordre d'idée, la CFE-CGC demande pourquoi certaines activités concernant majoritairement la France et piloté en France ont un rattachement hiérarchique à des directions internationales alors que les autres activités essentiellement en France ont un rattachement hiérarchique France tout en étant pilotées à l'international.

Ex : Cadre de vie, rattaché à la RH Global P&C via la CSPIO (chief strategic plan implementation officer) mais piloté par la RH France.



D'une manière générale, La CFE-CGC sera attentive à ce que l'interaction entre le Head Office et la France soit fluide et fonctionne en bonne intelligence. **Il ne faut pas que la partie « internationale » devienne le seul organe de gouvernance de la France** et des autres entités, mais que celles-ci aient toute latitude pour développer le business tout en conservant une bonne collaboration avec le Head Office.

Pour la CFE-CGC, ce projet semble pertinent pour répondre à une demande des clients et des courtiers qui souhaitaient un interlocuteur français, et des salariés qui réclamaient une gouvernance moins éloignée des préoccupations locales.

La CFE CGC reste persuadée que l'existence de 2 gouvernances distinctes n'est pas une fin en soi. Pour répondre aux exigences du Groupe en termes de transformation et pour garder chez AXA CS la compétitivité nécessaire à sa profitabilité, il faudra y ajouter les moyens en développement informatique, en gestion RH boostée par les besoins de l'entreprise et aussi en termes d'AgileWork accompagné par la numérisation et le télétravail.

La CFE-CGC a alerté la Direction sur les points qui nécessiteront une attention particulière et demande à ce qu'un bilan d'étape soit présenté en instance dans 6 mois.

Tel est l'avis motivé de la CFE-CGC.

Engagement unilatéral d'AXA CS & Matrix portant sur des mesures parentales complémentaires

La CFE-CGC a pris connaissance d'une nouvelle avancée de la part du Groupe en matière de politique parentale. Il sera accordé désormais 2 semaines de congés supplémentaires en cas de nouvelle paternité issue d'une naissance ou d'une adoption.

Notre premier réflexe est de souligner une possibilité supplémentaire de faire progresser la conception de la parentalité pour les salariés et d'accepter pour l'entreprise que les rôles soient partagés au sein de la cellule familiale, sans pénalité en termes de reconnaissance professionnelle.

Ceci étant, lors de la présentation de ce changement dans la politique parentale AXA faite au Comité Européen en mai 2016, une disposition prévoyait l'AgileWork pour les deux parents ou en cas d'incompatibilité avec l'activité, 10% de réduction du temps de travail pendant les 6 premiers mois de retour au travail. **La CFE-CGC regrette que la déclinaison France de cette politique ne reprenne pas cette disposition.**

De même, il est regrettable que les termes de parents primaires et de co-parents, pourtant utilisés sur le site axa.com dans le cadre du communiqué de presse, n'aient pas été repris dans l'engagement unilatéral, ceci aurait été un signe fort de l'ouverture d'esprit de la Direction.



Même si au final il s'agit d'un plus pour les salariés concernés, la CFE-CGC s'étonne de l'annonce d'une mesure unilatérale, sans qu'elle ait eu la possibilité d'exprimer ses propositions dans le cadre d'un accord, contraire au dialogue social en vigueur chez AXA et sans même que les instances représentatives du personnel ne soient consultées au niveau local.

Bien que ce soit une démarche internationale dont nous nous réjouissons car pour nos collègues hors France, ces dispositions seront une vraie avancée sociale, et que malgré tout cette décision unilatérale apportera un bonus aux bénéficiaires de la mesure, la CFE CGC regrette que ne soient pas reprises en totalité les propositions présentées aux élus du Comité Européen en mai dernier.

Vos élus CFE-CGC :

Patricia Nunez	57 91 63	M.Christine Leclercq	57 85 84	Elodie Maggi	57 88 57
Yves Dremière	57 84 51	Olivier Pelras	57 84 43	Sandrine Boisset	57 83 08
Guillaume Robieux	57 91 35	Paul de Torres	57 92 28	Wilfried Fayolle	57 91 03
Christiana Peter	57 92 61	Isabelle André	57 89 99	Muriel Mont	57 96 79
Laurent Lamarle	57 85 18	Sandrina Caraco	57 82 26	Véronique Lagoutte	57 80 31
Adeline Sangu	57 95 56	Eric Gaulmin	57 85 74	Jean-F. Grelier	57 81 78
Hedi Ben Sedrine	57 92 24			Michel Teixeira	57 94 15

Tous vos élus CFE-CGC vous souhaitent de passer de très agréables fêtes de fin d'année entouré de vos proches et de vos amis .

Nous vous donnons rendez vous en 2017 pour continuer à vous accompagner au quotidien et défendre vos intérêts dans une entreprise qui se transforme.

